

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Champagne-Ardenne

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 487 du 5 juillet 2000 - 2 pages

d'après les observations du 3 juillet 2000

Grandes Cultures

Agrométéo

Plusieurs secteurs de la région ont été touchés par la grêle ou de violentes pluies. Les cultures sont parfois très touchées (colzas, betterave, orges de printemps, maïs). A ce jour, il est difficile de se prononcer sur le potentiel de rendement de ces parcelles.

■ ***Sur les cultures blessées, des maladies ou des parasites de faiblesse (pseudomonas sur betterave, charbon commun sur maïs, botrytis pois...) peuvent s'installer sur les différents organes abîmés. Toute intervention fongicide ne permettra pas de limiter de manière significative ces maladies.***

Betterave

Stade : 50% à recouvrement maximal du sol.

Pucerons

A la tour à succion, le vol des **pucerons noirs** (*Aphis fabae*) a repris. Dans les témoins, ils sont parfois en augmentation. Les **pucerons verts** (*Myzus persicae*) restent rares. Actuellement, les conditions climatiques sont défavorables à leur activité.

■ ***Compte tenu du stade d'avancement des betteraves et de la date à laquelle nous nous trouvons, tout insecticide n'est plus justifié.***

Noctuelles

En l'absence de traitement en végétation, les attaques sont le plus souvent faibles, excepté quelques parcelles (**10**- St Flavy, Luyères **51**-Les Rivières Henruel). Toutefois, dans les parcelles ayant reçu un insecticide polyvalent visant les pucerons, aucune défoliation prononcée n'est observée. Les chenilles de noctuelles sont difficilement observables la journée (activité nocturne). Vous pouvez les voir le soir ou le matin, à la face inférieure des feuilles. Elles sont de taille variable selon leur stade de développement (quelques millimètres à quelques centimètres) et de couleur verte. Enfin, dans la journée, vous pouvez détecter leur présence en observant leurs excréments sur les feuilles.

■ ***Surveillez-les, en particulier dans les parcelles n'ayant pas reçu de traitement en végétation. Traitez dès le début de fortes défoliations, de préférence le soir ou le matin (au moment de leur activité). Utilisez des pyréthrinoïdes homologuées sur chenilles défoliatrices (FASTAC, DECIS, KARATE VERT, spécialités autorisées à base de cyperméthrine,...).***

Luzerne

Ravageurs

Depuis la semaine dernière, les populations de larves de **phytonomes**, de **noctuelles** et les adultes de **sitones** n'ont pas progressé. Les captures au filet fauchoir sont faibles et les dégâts au champ peu marqués.

■ ***Aucun insecticide à ce jour.***

Pois

Stade : jaunissement

Maladies - grêle

Dans le cas des pois non totalement détruits par la grêle, mais présentant des blessures sur gousses, l'anthracnose et le botrytis peuvent se développer. D'une part, l'anthracnose ne se développera de manière importante que si la maladie était déjà bien présente au champ, ce qui n'est pas le cas pour la majorité des parcelles. D'autre part, il est difficile d'envisager une lutte chimique efficace contre ces maladies : il faudrait agir en prévention (dès les premières pluies) avec des produits de contact (actuellement, absence de systémie) pour lesquels les risques de lessivage sont importants d'après les prévisions météo et enfin il paraît très difficile de rentabiliser un traitement à cette époque.

■ ***Compte tenu de l'état d'avancement de la culture, tout fongicide est inutile, sa rentabilité étant fortement compromise.***

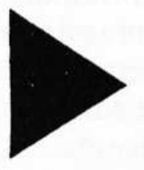
Maïs

Stade : 1 mètre à floraison (épis sortis dans les situations précoces).

Pucerons

Dans les secteurs peu touchés par les violents orages, les populations ont peu augmenté. Ailleurs, elles sont restées stationnaires ou ont fortement régressé. Sur les parcel-

Prochain bulletin prévu le 12 juillet.
Attention notre adresse e-mail a changé.



BETTERAVE
Surveillez les noctuelles.

POIS
Tout fongicide sur les pois blessés est actuellement non rentable.

MAIS
Pyrale : faible activité. Aucun insecticide pour le moment.
Pucerons : à surveillez sur panicules.

LUZERNE
Faible activité des sitones et noctuelles.
A surveiller.

DRAF
Service Régional de la Protection des Végétaux
Centre de Recherches Agronomiques
2, Esplanade Roland Garros - BP 234
51686 REIMS Cedex 2
Tél : 03.26.77.36.40
Fax : 03.26.77.36.74
E-mail : srpv.draf-champagne-ardenne@agriculture.gouv.fr

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Champagne-Ardenne
Directrice gérante : Anne Marie BERTRAND
Publication périodique
C.P.P.A.P n°529 AD
ISSN n°0996-9861

les les plus précoces, les pucerons (*Rhopalosiphum padi*) sont parfois présents sur les panicules, surtout à leur base.

■ ***Dans les situations où les panicules ne sont pas sortis, il est inutile de traiter les pucerons sur feuillage. Dans les situations où plus de 50% des panicules sont sortis, surveillez les pucerons sur les panicules. Actuellement, le seuil de traitement n'est que très rarement atteint (Perthois).***

Seuil d'intervention : 1 panicule sur 2 touché par l'espèce Rhopalosiphum padi (reportez-vous à la fiche phytosanitaire sur les pucerons maïs).

Pyrales

Le vol se maintient. Toutefois, les pontes restent rares et localisées dans le Perthois (**51**-Vanault les Dames, Brusson, Ecriennes). Les orages ou les vents violents s'opposent à l'activité de ponte.

■ ***Compte tenu de la météo défavorable à l'activité du ravageur, tout insecticide n'est pas justifié à ce jour. Seules les parcelles non touchées par les violents orages, en secteur à risque (Perthois) peuvent nécessiter un insecticide dès le retour à un temps plus clément (point dans notre prochain bulletin). Concernant les parcelles versées et/ou grêlées, la rentabilité d'un insecticide est compromise (chute du rendement initial, baisse d'efficacité des traitements liquides et inefficacité des traitements granulés sur les maïs couchés).***

Maladies-grêle

Les blessures sur le feuillage des maïs grêlés peut favoriser le développement du charbon commun (*Ustilago maiidis*), actuellement très rare ou absent dans les parcelles. Cette maladie n'est pas nuisible dans notre région.

■ ***Tout application fongicide est inutile et aucune spécialité n'est autorisée vis-à-vis de cette maladie.***

Point sur le stockage des céréales à la ferme

Préserver la qualité des grains : nettoyer matériels, locaux et ventiler les silos.

La qualité sanitaires des grains peut être sérieusement altérée au moment de la moisson et pendant le stockage. Les agents responsables sont divers : champignons, bactéries, acariens et insectes. Dans nos régions, les agressions des insectes sont les plus à craindre, en particulier les charançons. Leurs origines n'est pas extérieures ; ils ne viennent pas des champs mais des lieux de stockage eux-mêmes. De plus, les grains récoltés chauds constituent une alimentation très appréciée par les coléoptères. Quelques précautions simples permettent de limiter efficacement les populations de ces ravageurs et donc de préserver au mieux la récolte stockée.

Avant la moisson, nettoyez votre matériel et vos locaux de stockage ...

Le nettoyage est la règle primordiale à appliquer pour se prémunir des attaques des ravageurs. Il concerne tous les éléments qui entreront en contact avec le grain récolté : les locaux de conservation, les abords et le matériel destiné à la récolte et à l'emmagasinage. Ce nettoyage est avant tout mécanique : brossage énergique des murs, des plafonds et balayage du sol. Il faut insister sur tous les endroits susceptibles d'héberger des dépôts de grains comme les charpentes, les jonctions mur-sol, les fissures, les anfractuosités, les trous, les rainures, ... L'utilisation d'un aspirateur est conseillé. Le matériel doit aussi être propre. En effet, les batteuses peuvent contaminer les grains sains dès la récolte. Les résidus de nettoyage sont à détruire par **incinération**.

Dans le cas d'infestation relevée au cours de la saison précédente, le nettoyage mécanique doit s'accompagner d'une désinsectisation des locaux vides. Suivant le mode de stockage, les moyens diffèrent. Pour les cellules ouvertes, il faut procéder à un badigeonnage ou à une pulvérisation d'insecticides sur les murs, parois et sols. Pour les cellules étanches ou fermées, il est possible d'intervenir par nébulisation. Les aérosols présentent l'avantage de répartir l'insecticide dans tous les endroits, même ceux difficiles à atteindre.

... Et ventilez les grains stockés.

Le grain doit être sec, débarrassé de tout corps étranger. La teneur en eau des grains et les poussières sont des aliments pour les ravageurs. De plus, la nouvelle récolte ne doit pas être mélangée avec les lots de report de l'année précédente.

Lors de la mise en stockage, les grains sont chauds. Au moment du stockage, les grains dégagent de la chaleur, augmentant naturellement la température des tas. Cette augmentation de chaleur provoque une perte de matière sèche et crée des conditions thermiques très favorables aux ravageurs. Chaque insecte possède un optimum thermique de développement. Il ne peut pas réaliser un cycle complet de développement à des températures inférieures à 8-10°C ou supérieures à 35°C. A 15°C, leur reproduction et leur développement sont retardés. Il est donc important d'empêcher la formation de points d'échauffement. La ventilation automatique ou manuelle (pelletage) du grain est fortement conseillée. Dans les stockages à plat, une mauvaise ventilation peut au contraire créer des points d'échauffement. Il faut une circulation d'air froid homogène. Enfin, il convient d'apporter une surveillance sanitaire du stock, régulièrement.

En conclusion, nous retiendrons que la conservation correcte des grains stockés repose surtout sur le maintien d'un bon état sanitaire (nettoyage) des locaux, du matériel, de la récolte et sur les conditions de stockage (ventilation).

Insecticides autorisés en traitement des locaux de stockage des céréales

	Traitements des locaux	
Matières actives	Spécialités commerciales	Dose (G/M²)
chlorpyriphos-méthyl	Nombreuses	0,5
dichlorvos	Nombreuses	1
malathion	Nombreuses	0,5
pyrimiphos-méthyl	Nombreuses	0,2
dichlorvos + malathion	Nombreuses	Variable
pyréthrines	ULV100H, ULV100, ULV300, BADINEB BIO AEROSOL	0,01L/M3, 0,01L/M3, 0,0035L/M3, 0,15L/100M3
delthaméthrine	Nombreuses	0,01
bioallethrine et perméthrine et piperonyl butoxyde	LCB150, PERMAX 250, ROCTHRINE	0,88 G/M²

